

Une DGFIP*
pour qui? les urbainEs ?
les ruralistes ?
comment ? en cliquant.

* Cf déclaration limaire

Nantes, le 1er octobre 2020

«**Tout va bien...on s'organise**»

De la Campagne IR aux ruralistes, en passant par la Covid, on «j'erre» !

1er CTL Audio de rentrée et 1ers couacs ! Des documents peau de chagrin, des erreurs de chiffres, des autosatisfecits sur la campagne IR et l'accueil. **La direction est une «grappe*» de raisins bien mûrs ! (*cluster en anglais)**

Le Nouveau Réseau de Proxima du Centaure (NRP) revient ! Les Trésoreries ferment, les Services switchent, les AgentEs Swinguent et les Missions Splashent, mais la DGFIP file droit !

Solidaires Finances Publiques vous communiquera les documents du CTL et ira débattre avec vous de l'avenir de nos métiers, de nos vies et de nos luttes !

Campagne IR : géniale !

1er paradoxe, nous avons eu plus d'infos lors d'une audio conférence le 15 juin qu'aujourd'hui en CTL sur les chiffres de réceptions, téléphones, courriels, etc, et plus, exhaustives. Pour la direction, la campagne s'est, dans le contexte sanitaire, bien passée ! Elle compare les chiffres de l'accueil, les appels téléphoniques, se félicite des informations fournies aux médias. Et tout cela, sans parler du PAS, de la déclaration automatique ou de la situation des collègues !

Pour **Solidaires Finances Publiques**, quand la direction parle d'une campagne réussie, mais au prix de combien de renforts de PCR, PCE, brigades, Direction ? Cela prouve juste que les SIP, les accueils et les centres téléphoniques manquent cruellement d'effectifs. Quand à la qualité de l'information perçue par les contribuables, elle reste perfectible car inappropriée et impréparée.

Solidaires Finances Publiques a rappelé les nombreux dysfonctionnements applicatifs vécus dans les SIP, qui ont généré encore plus de travail et d'investissement, etc.. Le manque de formations dans un contexte particulier...celui du PAS N+1, de la déclaration automatique, et cela dans un calendrier automatisé ne correspondant pas à la réalité du travail des agentEs. Ces perturbations techniques, comme organisationnelles ont conduit à des difficultés supplémentaires. Quand aux liens entre travailleuses-eurs en présentiel ou à domicile, au manque de coordination, de réactivité et de communication de la direction, tout cela a été rapporté lors du CTL. Mais, rassurez-vous, la direction ne changera pas les documents du CTL transmis à Bercy ! Pour que ça remonte, il faut que cela se voit ! On le montre quand ?

Débordements !

Selon la direction, les Centres de Contact, les CC, ont été victimes de leur succès, d'où des transferts d'appels massifs vers les SIP! Quand on vous dit que la campagne et l'accueil ont été un vrai succès. Pour la direction, c'est l'avenir !

Bilan ?

Tirer le bilan d'une campagne covidée ? Pythagore ? Non ! Py-Fournel !

Il ne faut pas en faire une référence. A l'évidence ! Faut-il rappeler l'importance des agentes et des agents et les reconnaître ? Oui, à l'évidence ! La direction doit-elle faire le bilan des restructurations passées et «lever le pied» sur les réorganisations à venir ? Plutôt deux fois qu'une ! La direction doit-elle tenir compte de l'expérience de ses agentES pour répondre aux besoins collectifs ? ça serait une 1ère ! ça serait un peu le monde d'après !

Contractuels : ils et elles arrivent...

Des besoins il y en a, nous le constatons dans les services tous les jours. La direction aussi le constate. Forte des possibilités que lui a ouvert la loi du 06/08/2019 sur la transformation de la Fonction Publique, elle a décidé de recruter des agent.e.s sous contrat de travail de droit privé !

Outre le recrutement de 2 agent.e.s techniques sous contrat PACTE, elle a choisi d'engager 3 contractuels de niveau C administratif, 2 de niveau B, destinés à rejoindre le Pôle de Gestion et de Consignations, ainsi que 2 personnes de niveau ingénieur en bâtiment dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics préconisée par le plan de relance ! Et pour finir, le recrutement d'une secrétaire bureautique/webmestre pour le secrétariat et la gestion du site Ulysse. Ce sont des contrats à durée déterminée de 3 ans renouvelables une fois.

La belle affaire ! Pour la DRFIP 44 comme pour d'autres directions, la stratégie est claire : le contrat plutôt que le statut, la précarité plutôt que le long terme, la flexibilité plutôt que la stabilité !



De qui se moque-t-on ? Un contrat à durée déterminée de 2 fois 3 ans maximum d'un côté exigeant une formation importante et technique, de l'autre des suppressions d'emplois statutaires, des recrutements et des carrières en berne, des affectations dans des conditions de plus en plus restreintes, une gestion des emplois vacants et des gels de postes de plus en plus opaque. On ne peut avoir que des doutes sur l'opportunité d'une telle politique pour renforcer le service public garant de l'intérêt général et de la cohésion sociale.

Démétropolisation :

«**Annoncées à renfort de médias, la DGFIP annonce des re-localisations de services publics dans les territoires !**»

Solidaires Finances Publiques entend délocalisations !! Argument fallacieux ! Il n'y avait déjà plus de services ouverts au public dans les régions choisies ! Il n'y en aura pas davantage avec l'implantation de services dont les portes seront fermées aux usagEres. Transférer 2 500 emplois des métropoles vers les villes petites et moyennes pour une industrialisation de l'exercice des missions ne servira ni la population ni les agent.e.s.

Pour le 44, la ville de Châteaubriant «accueillera» un Centre de Gestion des Retraites interrégional (celui de Nantes est maintenu pour l'instant) d'une vingtaine d'agentEs en 2021. Le financement des emplois n'est pas clair, mais la DRFIP devrait y contribuer !

«Déshabiller la DGFIP, mais pas trop vite, pas comme ça, attendez que les emplois s'effacent,... se délitent,... que les missions s'esquissent..., puis ! déshabillez-moi !» (hommage à J. Gréco)

Buralistes : 100% des gagnants ont tenté leur chance !

Depuis juillet, on peut payer ses amendes et ses impôts chez son buraliste.

Pour la direction une opportunité pour un meilleur service à l'usagère, à l'usager du fait de l'étendue du réseau de la Française des Jeux via les buralistes ! A la notion de service public, d'intérêt général, de neutralité et de confidentialité des agent.e.s de la DGFIP se substitue la notion de commerce d'utilité locale !

Les citoyennes et les citoyens comme les agent.e.s de la DGFIP apprécieront.

Après les fermetures passées et à venir des trésoreries et autres services au nom du dogme inamovible d'un trop grand maillage territorial de la DGFIP, l'argument ne passe pas !

Comme évoqué dans notre liminaire, il n'y a pas de quoi se réjouir de l'externalisation d'une partie du recouvrement avec comme slogan le «zéro cash». **Solidaires Finances Publiques** défendra toujours un service public de plein exercice répondant aux besoins de tous les publics, au principe d'universalité, d'égalité d'accès, de qualité et de véritable proximité. Surtout quand les consignes données aux agentES et caissierES sont de dire aux usagerES : la prochaine fois, allez au tabac !

Mais cela ne fait que commencer ! La direction ne s'interdit pas de «lâcher les caisses» après juin 2021 !

Les chiffres «officiels» 2019 :

Ah les chiffres !



Le CTL examinait les chiffres clés du département. Comme chaque année, la direction n'en fait aucune analyse officielle dans son document de présentation.

Pour **Solidaires Finances publiques**, on ne peut pas faire abstraction du lien qui existe entre l'activité économique et son évolution, l'attractivité du département et l'évolution de la charge et des conditions de travail des agent.e.s, d'autant que leur nombre ne fait que décroître d'année en année. De 1 631 agent.e.s en 2017, la DRFIP 44 ne compte plus que 1 541 agent.e.s en 2019 alors que le nombre d'entreprises et de foyers fiscaux ne fait qu'augmenter depuis 2017 !

Des budgets métiers toujours en baisse au (petit) profit de l'informatique.

On constate un effondrement du montant en droit du contrôle fiscal externe, de même pour les contrôles sur pièces en matière d'impôt sur le revenu.

Cela ne fait que confirmer les statistiques nationales sur le sujet (cf Le dossier n°41 sur notre site national).

En revanche les contrôles en matière de TVA, de contributions sociales ainsi que les contrôles patrimoniaux sont en hausse nette. On note également une augmentation des déclarations IFI par rapport à 2018 pour un montant total de 19,6 M€ en 2019 pour 16,6 M€ en 2018 sans atteindre bien évidemment le montant de 60,9 M€ recouvré en 2017 au titre de l'ISF.

Où est passée la TVA ?

La direction se refuse à faire des comparaisons d'une année sur l'autre, mais elle devrait peut-être y réfléchir ! Un grand silence de sa part à la demande d'explication de **Solidaires Finances Publiques** sur la différence entre le montant de TVA recouvré en 2019 pour 1 294 M€ et celui de 2018 d'un montant 2 641 M€ ! 1 347 M€ d'écart sans explication, pour une administration financière, ça fait désordre !

Si pour la direction il faut relativiser ces chiffres, pour **Solidaires Finances Publiques**, ils sont éclairants sur la nécessité de renforcer les missions de la DGFIP ainsi que les moyens budgétaires et humains.

Duerp Covid-19 : on se détend le calendrier.

Le Duerp présenté par la DRFIP reprend les différents protocoles sanitaires nationaux (ministère, SG) pour une application à tous les services sous forme de risques génériques.

Cela ne correspond pas à la situation précise obligatoire des risques unité de travail par unité de travail.

Les mesures de prévention envisagées et mises en place ne sont principalement que des mesures matérielles certes indispensables telles que le port du masque, la distanciation physique.

Aucune mesure organisationnelle n'est véritablement envisagée comme l'aménagement des horaires de travail par exemple, rien non plus sur les calendriers d'exécution des missions notamment pour la campagne d'impôt sur le revenu. Ce respect des calendriers, comme si de rien n'était, augmente la pression au travail alors même que la prise en compte des Risques Psycho Sociaux pendant et après le confinement est totalement ignorée.

Rien sur les effets du confinement, du déconfinement sur les agent.e.s, sur l'exercice des missions essentielles en présentiel et en télétravail, rien non plus sur les effets dévastateurs de l'ordonnance du 15 avril 2020 sur la suppression des congés et de la prime covid sur la cohésion des collectifs et sur les agent.e.s eux mêmes.

Rien non plus sur la difficulté pour les encadrant.e.s de maintenir une cohésion entre agent.e.s fragiles et/ou en télétravail, agent.e.s en présentiel et/ou en télétravail.

Rien non plus sur les risques liés au télétravail qu'ils relèvent de l'ergonomie du poste de travail, des conditions d'exercice du télétravail pendant le PCA et la reprise d'activité ni du contrôle de l'activité.

La direction nous assure que cela sera chose faite très prochainement. En effet, « le calendrier de la campagne DUERP a été détendu » du fait de la crise sanitaire. Sa finalisation se déroulera jusqu'en février 2021 pour la tenue de GT en mars avec une présentation au CHSCT en juin 2021 et une clôture dans l'applicatif dédié en novembre 2021.

On appréciera que le seul calendrier qui ait été aménagé du fait de la crise sanitaire soit celui du recueil des risques professionnels et de l'élaboration du Plan de Prévention !

On appréciera aussi, qu'entre un recueil des risques orienté et la réduction des compétences du CHSCT en matière de restructurations depuis le 1er janvier 2020, et la présentation dans les jours prochains de nouvelles et profondes transformations du réseau, la direction soit toujours aussi hermétique à une véritable politique de prévention des risques professionnels ! Au vu du contexte actuel, elle devrait pourtant y réfléchir sérieusement !